de ses devanciers; c'est d'abord un fragment de l'aqueduc romain amenant au palais des Thermes les eaux de Rungis, puis l'aqueduc d'Arcueil, construit par ordre de Marie de Médicis pour alimenter le palais et les jardins du Luxembourg. Le canal de dérivation de la Vanne enjambe ce dernier ouvrage, sur les contre-forts duquel il appuie ses arches gigantesques, et arrive enfin, à travers la plaine de Montrouge, jusqu'à l'enceinte fortifiée, qu'il franchit entre les bastions 80 et 81.

La canalisation de la Vanne et la construction des réservoirs de Montsouris ont nécessité d'immenses travaux qui, commencés en 1869, ont duré plusieurs années. Interrompus pendant la guerre et repris en 1872, ils n'ont été achevés qu'en 1874, après qu'on eut porté remède à un effondrement qui s'était produit dans les constructions du bassin, par suite de l'insuffisance en force et en nombre des piliers de soutien. Heureusement, les bassins étaient encore à sec.

Nous allons essayer maintenant de donner une idée des vastes réservoirs de Montsouris. Rien au dehors n'annonce ce travail gigantesque, qui eût étonné les Romains eux-mêmes. Les voûtes qui le surmontent sont couvertes de terre gazonnée, et toutes les faces du réservoir sont bornées par un grand mur en pierre meulière. On y arrive par la Voie-Verte, et, après avoir pénétré dans une cour au fond de laquelle un escalier conduit sur la plate-forme, on se trouve en face d'une sorte de prairie qui recouvre les réservoirs. Pour les visiter, on descend par quelques marches et l'on se trouve au niveau du réservoir supérieur. En jetant les regards par-dessus une muraille, on découvre une immense nappe d'eau qui s'étend à une énorme distance dans l'obscurité. Il est difficile de se faire une idée exacte du réservoir, sur lequel ne se projette aucun rayon de lumière; mais si l'on veut se rendre compte de cette magnifique construction hydraulique, on n'a qu'à descendre et à pénétrer dans les galeries ménagées autour des réservoirs inférieurs. Elles ne mesurent pas moins de 254 mètres de longueur. Des piliers massifs, que l'on peut entrevoir à l'aide de lanternes, et espacés de 4 en 4 mètres, supportent la voûte et se répètent à l'étage supérieur.

L'édifice a donc deux étages, divisés à leur tour en deux compartiments indépendants l'un de l'autre. Il y a, de cette manière, quatre réservoirs qui ont chacun la même longueur de 254 mètres, sur 127 de largeur. L'ensemble de la construction s'appuie sur 3,600 piliers, c'est-à-dire 900 par réservoir.

La profondeur de l'eau, dans le réservoir supérieur, est de 3m,20; les réservoirs inférieurs sont encore plus profonds, car ils présentent 7m,50 de hauteur; mais ils ne sont occupés par l'eau qu'en partie. La contenance totale des quatre réservoirs est de 220,000 mètres cubes, soit 220,000,000 de litres d'eau. Chacun d'eux est indépendant des autres, muni de son tuyau d'arrivée et de son tuyau de dégorgement, en sorte que, si un accident se produisait dans l'un, le service des autres ne serait pas interrompu.

L'architecte s'est préoccupé surtout de soustraire l'eau de la Vanne à l'action de l'air extérieur. C'est ainsi qu'en se déversant dans les bassins, elle a parcouru de longues en suivant un aqueduc partant recouvert de terre et que, rendue à son point de destination, elle a conservé la température initiale de la source.

Les réservoirs de Montsouris peuvent débiter quotidiennement 70,000 mètres cubes d'eau, qui doivent être portés à 100,000 mètres cubes, soit 100,000,000 de litres, ce qui est largement suffisant pour les besoins ordinaires d'une population de 2,000,000 d'habitants. Aujourd'hui, l'eau de Seine prise en amont de Paris, celle des puits artésiens et des sources dérivées serviront seules à la consommation des Parisiens, et la santé publique ne peut manquer d'en ressentir les heureux effets.

Le degré de civilisation et de police édilitaire d'une ville se mesure, dit-on, à la quantité d'eau que les administrations municipales mettent à la disposition de leurs habitants. Paris a été jusqu'ici fort arriéré sous ce rapport; désormais, il aura peu à envier aux villes les plus favorisées.

Terminons par quelques détails concernant le nouvel observatoire de Montsouris. Il ne remontera qu'à un petit nombre d'années et n'a été régulièrement doté qu'à partir de 1871.« Jusqu'en juin 1872, dit l'*Annuaire météorologique et topique de l'observatoire de Montsouris* (année 1876), il fut dirigé par une commission dont le promoteur et le président, M. Charles Sainte-Claire Deville, mit un grand dévouement à asseoir et à développer le nouvel établissement. A cette époque, M. Charles Sainte-Claire Deville fut nommé inspecteur général des stations météorologiques de France. L'observatoire de Montsouris fut rattaché à l'observatoire de Paris, et le service international des avis météorologiques adressés aux ports y fut transféré par M. Delaunay, directeur, sans y être suivi par la portion du budget de l'observatoire de Paris qui lui avait été affectée par une loi antérieure. L'observatoire de Montsouris, dont les ressources furent en grande partie absorbées par cet important service, dut ajourner les travaux pour lesquels il avait été créé.

» Les décrets du 13 février 1873, en consacrant l'indépendance de l'observatoire de Montsouris, ont rattaché, comme par le passé, le service des avertissements météorologiques à l'observatoire astronomique de Paris. Ces décrets ont donc remis chacun des deux établissements, quant à leurs attributions, dans la situation où ils se trouvaient antérieurement au mois de juin 1872.

» Les travaux de l'observatoire de Montsouris se partagent entre quatre sections, ayant chacune ses laboratoires, son matériel scientifique et son personnel distinct dans une certaine mesure. Ils comprennent :

» 1° La météorologie proprement dite et le magnétisme terrestre. Les observations faites directement aux instruments ont lieu de trois en trois heures, de six heures du matin à minuit; une huitième observation a lieu à midi cinquante-trois minutes, heure assignée pour Paris dans le service international dont le siége est à New-York.

» 2° La physique de l'atmosphère, c'est-à-dire l'étude des rayons de lumière et de chaleur qui nous viennent du soleil au travers d'une atmosphère plus ou moins transparente, et la recherche des indications qu'on en peut déduire sur l'état actuel de l'atmosphère et sur les changements qui s'y préparent.

» 3° L'étude, par les procédés chimiques, de la composition de l'air et des eaux météoriques qui s'en séparent, ainsi que des progrès successifs de cette action, afin de baser sur des données de plus en plus précises l'examen des rapports qui existent entre les variations du temps au cours des diverses saisons et les maladies, et de prévoir, dans la météorologie appliquée à l'agriculture.

» 4° L'étude par le microscope des poussières de nature organique ou inorganique dont l'air est toujours plus ou moins chargé. La plupart de ces corpuscules étant d'une extrême petitesse et leurs propriétés physiologiques étant presque toujours impossibles à déduire de leur seule inspection, il faut avoir recours à leur ensemencement dans des liqueurs diverses, afin de rechercher la nature des produits qui peuvent en dériver. La photographie doit également intervenir pour fixer les images soit de ces corpuscules, soit de leurs dérivés : c'est la météorologie appliquée à l'hygiène dans sa partie la plus délicate.

» Ce cadre ne peut être rempli que d'une manière progressive. Chaque année, une commission de trois membres nommés par le ministre de l'instruction publique, et dont un est présenté par la ville de Paris, qui fournit à l'établissement son local, est chargée d'examiner la situation et les besoins de l'établissement... Le directeur, de son côté, soumet chaque année au ministre un rapport détaillé sur l'ensemble des travaux effectués par l'observatoire dans le cours de l'année. Ce rapport est partagé en onze chapitres, correspondant aux objets divers des études. Les premiers chapitres sont consacrés plus spécialement aux travaux de météorologie proprement dite; les derniers traitent surtout des applications agricoles. L'ouverture du laboratoire de micrographie est toute récente. Un douzième chapitre renferme des tableaux à l'usage des agriculteurs.

A l'observatoire astronomique et météorologique de Montsouris a été annexé un nouvel observatoire géographique et maritime, qui comprend aujourd'hui les instruments suivants, installés chacun dans une cabane particulière et tous reliés par des fils électriques : un équatorial, muni d'une grande lunette de 8 pouces d'ouverture, avec mouvement d'horlogerie; un équatorial de 6 pouces; une lunette méridienne du Dépôt de la marine; un grand instrument géodésique du Dépôt de la guerre; un spectroscope; enfin cinq chronomètres et une collection de petits instruments fournis par la marine, tels que théodolites, instruments à réflexion, boussole, etc.

Cet observatoire est mis à la disposition des officiers et des voyageurs; c'est une école pratique d'astronomie et de géodésie à l'usage de la marine, de la guerre et de l'instruction publique. Les officiers détachés, soit des ports de mer, soit de l'état-major, vont là s'exercer au maniement des instruments, quand l'état du ciel ne leur permet pas de faire usage des appareils d'astronomie et de géodésie qui leur sont confiés. L'observatoire de Montsouris s'efforce ainsi de servir la science et d'en faire profiter le public.

* **MONT-SUR-GUESNE**, bourg de France (Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kil. N.-E. de Laval; pop. aggl., 770 hab. — pop. tot., 867 hab.

* **MONTSURS**, bourg de France (Mayenne), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. N.-E. de Laval; pop. aggl., 1,539 hab.—pop. tot., 1,791 hab.

**MONTVICQ**, bourg de France (Allier), cant., de Montmarault, arr. et à 20 kilom de Montluçon; pop. aggl., 1,821 hab. — pop. tot., 6,243 hab.

**MORAINIQUE** adj. (mo-rè-ni-ke—rad. *moraine*). Qui se rapporte aux moraines des glaciers.

* **MORANNES**, bourg de France (Maine-et-Loire), cant. de Durtal, arrond. et à 36 kilom. N.-O. de Baugé, sur la rive gauche de la Sarthe; pop. aggl., 996 hab.—pop. tot., 2,355 hab.

* **MORAS**, bourg de France (Drôme), cant. du Grand-Serre, arrond. et à 56 kilom. N. de Valence; pop. aggl., 1,494 hab.—pop. tot., 3,733 hab.

**MORATIN** s. m. (mo-ra-tain). Nom donné, dans l'Aunis, à une espèce de canard sauvage. ‖ On l'appelle aussi MORATON.

* **MORBECQUE**, bourg de France (Nord), cant. S., arrond. et à 5 kilom. d'Hazebrouck, sur la Bourre; pop. aggl., 1,391 hab.— pop. tot., 3,708 hab.

**MORBIDITÉ** adj. (mor-bi-di-té—rad. *morbide*). Etat morbide, état de maladie.

* **MORBIHAN** (DÉPARTEMENT DU).—D'après le recensement de 1876, la population du département du Morbihan est de 506,573 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 3 sénateurs et 6 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il fait partie de la 11e région, 11e corps d'armée, dont le quartier général est à Nantes. Vannes et Lorient sont des subdivisions de région. Vannes appartient à la 43e brigade d'infanterie, dont le général commandant réside à Paris; Lorient est la résidance du général commandant la 44e brigade. Le général commandant la 11e brigade de cavalerie réside à Pontivy. Des magasins de vivres sont établis à Lorient, à Pontivy et à Belle-Isle-en-Mer.

**MORBILLIFORME** adj. (mor-bil-li-for-me). Qui a la même forme que l'éruption qui constitue la rougeole.

* **MORENX**, bourg de France (Landes), cant. d'Arjuzanx, arrond. et à 38 kilom. de Mont-de-Marsan; pop. aggl., 1,245 hab. — pop. tot., 2,087 hab.

* **MORDELLES**, bourg de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. S.-O. de Rennes, sur le Meu; pop. aggl., 484 hab. — pop. tot., 2,485 hab.

**MORDS** s. m. (mòr). Dans les salines, Compartiment de la série des chauffoirs.

* **MORÉAC**, bourg de France (Morbihan), cant. de Guémené, arrond. et à 20 kilom. S.-E. de Pontivy; pop. aggl., 274 hab. — pop. tot., 2,852 hab.

* **MOREAU** (César), économiste français.— Il est mort à Paris en 1861.

* **MOREAU** (Louis-Isidore-Eugène LEMOINE, dit **Eugène**), auteur dramatique.—Il est mort en 1876.

* **MOREAU** (Mathurin), sculpteur français. — Il a exposé depuis 1873 : le *Sommeil*, groupe en marbre 1874) ; *Ismaël*, *Candeur*, buste en bronze (1875) ; *Baigneuse*, statue en marbre (1876) ; buste de *Mme B...* (1877), etc. Ce remarquable statuaire a obtenu une médaille à l'Exposition universelle de Vienne (1873).

**MOREAU** (Jean), homme politique français, né au Menoux (Indre) en 1801. Il étudia la médecine à Paris, prit le grade de docteur, puis il alla exercer son art dans la Creuse, où sa bonté envers les pauvres le rendit populaire. Il fut, en 1848, élu à la Creuse à l'Assemblée législative, le docteur Moreau alla siéger à l'extrême gauche et fit une opposition constante à la politique réactionnaire de la majorité et de Louis Bonaparte. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, le docteur Moreau fut déporté en Algérie. De retour en France après l'amnistie de 1859, il reprit la pratique de son art et se montra constamment fidèle à ses opinions démocratiques. Il était membre du conseil général de la Creuse lorsque sa candidature à la Chambre des députés le 20 février 1876, dans l'arrondissement de Guéret (Creuse). Au premier tour de scrutin, il eut deux compétiteurs républicains et un légitimiste, le général Laveaucoupet, sur qui il l'emporta au second tour de scrutin, le 5 mars 1876, avec 12,718 voix. A la Chambre, le docteur Jean Moreau a voté pour l'amnistie pleine et entière, pour la proposition Laisant, pour la suppression du traitement des aumôniers militaires, contre les menées cléricales ( 4 mai 1877 ), etc. Le 18 mai suivant, il s'associa à la protestation des gauches contre le message du président de la République, puis il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de blâme contre le ministère de Broglie. Bien que vivement combattu par le candidat officiel, le duc Decazes de Gueret, le 14 octobre 1877, avec 12,847 voix, contre le général de Laveaucoupet, candidat officiel, qui n'en obtint que 5,200. Le docteur Moreau est allé reprendre sa place à la gauche républicaine, avec laquelle il a constamment voté.

**MOREAU** (Gustave), peintre français, né à Paris, élève de Picot. En 1864 apparut tout à coup au Salon, au milieu des faiseurs officielles que nous prodiguait à cette époque le régime impérial, une œuvre étrange, incompréhensible, un paysage bleuâtre, des rochers fantasques, et au milieu de tout cela une tête de femme au regard glauque, véritable énigme, que cherchait à comprendre un Œdipe, qui sortait complétement des données habituelles de l'école. L'auteur de ce tableau, M. Moreau, entrait de plain-pied parmi nos jeunes maîtres. Certes, il y avait sur cette œuvre bien des choses à dire; la couleur n'était pas soutenue; le dessin, quoique très-arrêté, avait quelque chose de vague. On n'avait jusqu'alors dans l'esprit que des Œdipes d'Académie. Celui d'Ingres encore classique. Nous ne connaissions pas bien faît apercevoir certains côtés, notamment dans son plafond du Louvre; M. Moreau nous la montrait brillante, lumineuse, nous quelque peu extraordinaire pour des et aux traditions. Cette Grèce, il a continué de la mettre en lumière dans son *Jason*, dans son *Diomède*, dans son *Hésiode*, et, mieux encore, dans son *Orphée*, toile d'une incontestable grandeur, qui figure au Musée du Luxembourg. Une jeune fille à la robe bleue, couverte de broderies archaïques, l'coil limpide, porte délicatement, couchée sur sa lyre, la tête du divin Orphée qu'elle vient de recueillir pieusement parmi les débris de la tempête apportés par les flots sur les sombres rivages de la Thrace. Ce tableau est une œuvre des plus remarquables.

Voici, par ordre de date, les tableaux que M. Gustave Moreau a exposés aux Salons : *Œdipe et le Sphinx* (1864) ; *Jason*, sujet tiré des *Métamorphoses* d'Ovide ; le *Jeune homme et la Mort*, sujet qui lui avait été inspiré par la mort du peintre Théodore Chasseriau (1865) ; *Orphée* (1867) ; *Prométhée*, *Jupiter et Europe* (1869) ; *Hercule et l'hydre de Lerne*, *Salomé* (1876).

Outre ces tableaux, M. Gustave Moreau a exposé des dessins destinés à l'art industriel. En 1866, il avait donné *Hésiode et la Muse* et la fameuse *Péri*, qui a été exécutée depuis sur émail par un de nos maîtres orfévres. Mentionnons également l'*Apparition*, aquarelle, *Saint Sébastien*, détrempe et cire, et deux aquarelles, *Pieta* et la *Sainte et le poète*.

* **MORÉE**, bourg de France (Loir-et-Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. N.-E. de Vendôme, près du Loir; pop. aggl., 764 hab. —pop. tot., 1,548 hab.

* **MOREL** (Auguste), littérateur français. —Il est mort à Paris en juin 1874. Ancien élève de l'Ecole normale, il avait été attaché à la rédaction du *National* avant le coup d'Etat de 1851. Proscrit alors comme républicain, il passa en Belgique. De retour en France, il avait collaboré à la *Revue littéraire*, puis au *Temps*, puis au *Rèveil*. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : la *Version latine* (1866, in-8°) ; *Napoléon III, sa vie, ses œuvres et ses opinions* (1869, in-12) ; le *Code pénal, manuel du citoyen français* (1871, in-12).

**MOREL** (Auguste-Bénédict), médecin français, né à Vienne (Autriche) en 1809, mort à Rouen en 1873. Il fit ses études médicales en France, prit le grade de docteur et s'occupa d'une façon toute particulière de l'étude des maladies mentales. Il devint médecin en chef de l'asile de Saint-Yon, à Rouen, membre de la Société médico-psychologique, etc. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, notamment : *Anthropologie morbide* (1854, in-4°) ; *Dégénérescence physique* (1857, in-8°) ; *Maladies mentales* (1860, in-8°) ; le *Non-respirant* (1861, in-8°) ; *Goître et crétinisme* (1864, in-8°) ; *Traité de la médecine légale des aliénés* (1866, in-8°) ; *Du délire émotif* (1866, in-8°) ; *De l'hérédité morbide progressive* (1857, in-8°), etc.

**MORELOS**, un des Etats du centre, au Mexique ; 147,039 hab. Il a pour capitale Cuernavaca ; 6,000 hab.

**MORÉNOSITE** s. f. ( mo-ré-no-zi-te ). Minér. Sulfate hydraté de nickel, trouvé au cap Ortégal, à Riechelsdorf (Hesse), etc.

**MORESNÉTTITE** s. f. ( mo-rè-sné-ti-te ). Minér. Silicate hydraté de zinc, d'alumine avec nickel, fer et magnésie, trouvé à la Vieille-Montagne, près d'Aix-la-Chapelle.

* **MORESTEL**, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. N.-E. de la Tour-du-Pin, sur un mamelon, près de la Save; pop. aggl., 899 hab. — pop. tot., 1,234 hab.

* **MORET** ou **MORET-SUR-LOING**, bourg de France (Seine-et-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. S.-O. de Fontainebleau, au confluent du Loing et du canal de ce nom ; pop. aggl., 1,838 hab.—pop. tot., 1,853 hab.

* **MOREUIL**, bourg de France (Somme), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. N.-E. de Montdidier, sur la rive droite de l'Avre; pop. aggl., 3,088 hab.—pop. tot., 3,115 hab.

* **MOREZ**, ville de France (Jura), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. N.-E. de Saint-Claude ; pop. aggl., 5,345, hab. — pop. tot., 5,419 hab.

**Morgan** (EMPRUNT). V. EMPRUNT, dans ce *Supplement*.

**MORIA**, nom de l'olivier sacré produit par Minerve lors de sa contestation avec Neptune. Hérodote raconte que cet arbre, ayant été abattu dans une guerre, repoussa avec tant de vigueur qu'au bout de deux jours il était déjà haut d'une coudée.

* **MORIN** (Pierre-Achille), jurisconsulte français. — Il est mort au mois de juin 1874.

* **MORIN** (André-Saturnin), administrateur et écrivain français.—Il a été élu membre du conseil municipal de Paris à la place du docteur Fréhault, démissionnaire, le 28 mai 1876, et a été réélu le 6 janvier 1878. Il fut partie de la majorité républicaine de ce conseil. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : l'*Esprit de l'Evangile* (1874, in-12) ; la *Providence et la politique* (1875, in-32) ; la *Superstition* (1875, in-32), etc.

* **MORIN** (Frédéric), publiciste français.— Il est mort à Paris le 23 août 1874.

**MORIN** (Paul), homme politique français, né en 1810. Il débuta dans la vie politique en 1848, époque où il fut nommé commissaire de la République. S'étant tourné vers l'industrie, il fonda, à Nanterre, une fabrique de bronze d'aluminium pour la bijouterie et l'ornementation, fabrique qui acquit rapidement une grande importance. M. Paul Morin était maire de Nanterre, lorsqu'il fut porté candidat à l'Assemblée nationale dans la Seine, le 2 juillet 1871. Elu député par 115,537 voix, il alla siéger parmi les républicains modérés, soutint la politique de M. Thiers, pour lequel il vota le 24 mai 1873, puis il se rangea dans l'opposition sous le gouvernement de combat. Au moment où les monarchistes préparèrent ouvertement le rétablissement de la monarchie, M. Paul Morin écrivit : « J'ai été envoyé à l'Assemblée pour maintenir et fonder la République, et mon gouvernement capable de fermer l'ère des révolutions. Je ne faillirai pas à mon devoir et à mes convictions. » Après l'échec de la restauration. M. Morin vota contre le septennat, la loi des maires, le cabinet de Broglie, pour les propositions Périer et Maleville, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. En décembre 1875, il fut élu sénateur à vie par l'Assemblée, au sixième tour de scrutin. Au Sénat, M. Morin a voté constamment avec la gauche républicaine. Il s'est associé à la protestation des gauches contre la politique du 16 mai, contre la dissolution et contre la dissolution de la Chambre, l'ordre du jour Kerdrel, etc.

**MORIN** (Alexandre-Edmond), dessinateur, peintre et graveur français, né au Havre en 1824. Il était employé dans une maison de commerce lorsque, en 1846, il se rendit à Paris pour s'adonner à son goût pour les arts. L'éditeur Philipon, avec qui il entra en relation, lui fit exécuter, de 1848 à 1851, un grand nombre de dessins et de lithographies pour le *Journal amusant*, le *Musée cosmopolite*, etc. En 1851, M. Morin se rendit à Londres, où il passa cinq ans, pendant lesquels il fit de la lithographie pour le *Crimean Sketch* et des dessins pour l'*Illustrated London News*, etc. De retour en France, il contribua puissamment au succès du *Monde illustré*, qui lui doit une foule de dessins pleins d'originalité, de verve et de sentiment. En outre, M. Edmond Morin a exécuté des dessins pour un grand nombre de publications : la *Vie parisienne*, où il a montré un si fin talents d'observation ; le *High-life*, le *Paris-Caprice*, l'*Illustration*, le *Magasin pittoresque*, l'*Univers illustré*, le *Tour du Monde*, la *Semaine parisienne*, la *Semaine des enfants*, etc., et il a illustré de nombreux ouvrages, notamment : la *Vie des animaux*, par Méry ; la *Danse de Bourbon*, par Mary-Lafon ; l'*Hôtel des haricots*, *Paris-Guide*, *Monsieur et madame Cardinal*, *Monsieur*, *madame et Bébé*, de Droz, livre qu'il a enrichi de dessins d'un mérite hors ligne. M. Morin n'est pas seulement un ingénieux dessinateur, c'est encore un peintre distingué et surtout un brillant aquarelliste. Depuis 1865, il a exposé quelques peintures et de nombreuses aquarelles. Parmi ces dernières, nous citerons : le *Moulin de Tarascon* (1865); *Au coin du pont de Londres* (1866); la *Citadelle de Besançon* (1867) ; *Une après-midi au bois de Boulogne* (1869) ; *Un jour de neige à Montmartre* (1870) ; la *Vallée de Dampierre* (1873) ; *En route pour les courses*, le *Réveillon* (1873) ; le *Jardin privé des Tuileries*, *A quoi sert un escalier* (1874) ; le *Manoir de Knole* (1875) ; *Une averse sur le boulevard* (1876) ; le *Potager en fleur*, *Une ferme à Bléville* (1877), etc. Enfin, on doit à M. Morin un certain nombre de gravures à l'eau-forte habilement exécutées. Nous citerons particulièrement un portrait de *Monselet*, quatre planches pour les *Contes du lundi*, de Daudet; les douze eaux-fortes représentant des *Scènes parisiennes*, qu'il a exposées en 1869, et une série d'eaux-fortes pour les *Chroniques de Charles IX*, de Mérimée, qui ont paru aux Salons de 1876 et de 1877.

**MORINE** s. f. — Chim. Principe cristallisable qui existe dans le bois du mûrier à teinture, ou *morus tinctoria*.

* **MORLAAS**, bourg de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. N.-E. de Pau ; pop. aggl., 955 hab. — pop. tot., 1,483 hab.

* **MORLAIX**, ville de France (Finistère), ch.-l. d'arrond., sur la Manche, au confluent du Jarlot et du Queffleut, à 94 kilom. N.-E. de Quimper ; pop. aggl., 12,434 hab. — pop. tot., 15,183 hab. L'arrond. compte 10 cant., 59 comm., 143,306 hab.

* **MORMANT**, bourg de France (Seine-et-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-E. de Melun ; pop. aggl., 1,064 hab. — pop. tot., 1,380.

**MORMO** s. m. (mor-mo). Antiq. gr. Espèce de loup-garou dont les nourrices grecques menaçaient les petits enfants pour les rendre sages. Syn. d'ALPHITO et de LAMIE. ‖ On écrit aussi MORMONS.

**MORMON**, prince gaulois, fondateur de la ville de Lyon, d'après certaines légendes.

* **MORMOIRON**, bourg de France (Vaucluse), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. E. de Carpentras ; pop. aggl., 1,433 hab. — pop. tot., 2,110 hab.

* **MORMON, ONNE** s. et adj. — Encycl. Le chef des *mormons*, Brigham Young, est mort à Salt-Lake-City le 25 août 1877. Quelques jours après, les chefs de l'Eglise *mormone* ont nommé John Taylor comme successeur de leur dernier prophète. L'opinion dominante aux Etats-Unis est que cet événement hâtera la désorganisation de l'Eglise *mormonne* dans l'Utah.

* **MORNANT**, et non **MORNANS**, bourg de France (Rhône), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. S.-O. de Lyon ; pop. aggl., 1,404 hab. — pop. tot., 2,358 hab. Ce bourg a donné son nom à un cépage blanc, cultivé aujourd'hui dans le département de l'Ain.

**MORNIER** s. m. (mor-nié). Vitic. Cépage cultivé dans le département du Rhône.

* **MOROSAGLIA**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. de Corte ; 939 hab.

**MORPHINÉ, ÉE** adj. (mor-fi-né — rad. *morphine*). Imprégné de morphine.

**MORPHINISME** s. m. (mor-fi-ni-sme — rad. *morphine*). Méd. Ensemble des effets produits par l'usage répété des préparations où il entre de la morphine.

**MORPHOPLASTIQUE** adj. (mor-fo-pla-stik — du gr. *morphé*, forme ; *plastiqué*, produire). Physiol. Qui préside au développement de la forme.

* **MORTAGNE**, ville de France (Orne), ch.-l. d'arrond., à 45 kilom. E. d'Alençon ; pop. aggl., 4,154 hab. — pop. tot., 4,682 hab. L'arrond. compte 11 cant., 150 comm., 105,983 hab.

* **MORTAGNE-SUR-SÈVRE**, bourg de France (Vendée), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. N.-E. de La Roche-sur-Yon, sur la Sèvre-Nantaise ; 2,080 hab.

* **MORTAIN**, ville de France (Manche), ch.-l. d'arrond., à 72 kilom. S.-O. de Saint-Lô, sur la Cance ; pop. aggl., 1,953 hab. — pop. tot., 2,337 hab. L'arrond. compte 8 cant., 74 comm., 66,976 hab.

* **MORTALITÉ** s. f. — Encycl. *Tables de mortalité*. On trouvera les tables de *mortalité* de Duvillard et de Deparcieux au mot ASSURANCE, tome 1er du *Grand Dictionnaire* page 818.

* **MORTEAU**, bourg de France (Doubs), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. N.-E. de Pontarlier, près du Doubs ; pop. aggl., 4,116 hab. — pop. tot., 4,211 hab.

* **MORTEAUX - COULIBŒUF**, bourg de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. de Falaise ; pop. aggl., 208 hab. — pop. tot., 713 hab.

* **MORTEMART** (Casimir-Louis-Victurnien DE ROCHECHOUART, prince DE TONNAY-CHARENTE, duc DE), diplomate et général français. — Il est mort à Paris en 1875.

**MORTERILLE** s. f. (mor-te-ri-lle ; il mll.). Vitic. Cépage blanc, cultivé dans le département de la Haute-Garonne.

**MORTILLET** (Gabriel DE), géologue français, né à Meylan, près de Grenoble, en 1821. Il a consacré ses loisirs à l'étude des sciences, particulièrement de la géologie et de l'anthropologie. M. de Mortillet est devenu conservateur du musée de Saint-Germain, président de la Société d'anthropologie et professeur à l'Ecole d'anthropologie. C'est grâce à son initiative qu'on a vu la réunion des congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistorique. Au mois de septembre 1864, M. de Mortillet fonda le recueil intitulé : *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme*, dont il a rédigé les quatre premiers volumes. Il a publié, en outre : *Géologie et minéralogie de la Savoie* (1858, in-8°) ; *Carte de la distribution des glaciers du versant italien des Alpes* (1861, in-8°) ; *Annexions à la faune malacologique de France* (1861, in-8°) ; *Guide de l'étranger dans les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie* (1855, in-16) ; *Etudes sur les sonites de l'Italie septentrionale* (1862, in-8°) ; *Revue scientifique italienne* (Milan, 1863, in-12) ; les *Habitations lacustres du lac du Bourget* (1867, in-8°) ; *Origine de la navigation et de la pêche* (1867, in-8°) ; *Promenades préhistoriques à l'Exposition universelle* (1867, in-8°) ; le *Signe de la croix avant le christianisme* (1866, in-8°) ; *Promenades au musée de Saint-Germain*, catalogue illustré (1869, in-8°) ; *Guide en Savoie* (1875, in-16), etc.

**MORTINATALITÉ** s. f. (mor-ti-na-ta-la-ti-té — du lat. *mors*, *mortis*, mort, et de *natalité*). Etat des enfants mort-nés ; rapport des naissances de cette nature avec les naissances ordinaires : *Les causes de la* MORTINATALITÉ *criminelle sont autrement puissantes en France que partout ailleurs*. (Le docteur Bertillon.)

* **MORTRÉE**, bourg de France (Orne), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-E. d'Argentan ; pop. aggl., 469 hab. — pop. tot., 1,293 hab.

**MORT-TERRAIN** s. m. (mor-tè-rain). Dans les mines, Terrain qui ne contient aucune matière utile.

**MORUTIER** s. m. (mo-ru-tié — rad. *morue*). Pêcheur de morue ; tout homme employé au service des navires qui font la pêche de la morue.

**MORVONNAIS** (Hippolyte MICHEL DE LA), poète français, né à Saint-Malo le 11 mars 1802, mort au Bas-Champ, près de Saint-Malo, le 4 juillet 1853. Il a passé la plus grande partie de sa vie au val de l'Arguenon, dans la commune de Plancoët (Côtes-du-Nord). Doué d'une imagination vive et poétique, animé d'un véritable amour pour les classes populaires et souffrantes, passionné pour la liberté et le progrès, il a sympathisé avec tous les efforts faits pour augmenter le bien-être matériel et moral du plus grand nombre. Après un premier volume de poésies, publié en 1832 ou 1833, contenant un drame lyrique, *Sapho*, des élégies et des imitations de poètes latins, il se fit connaître en 1838 par un recueil plein d'une originalité poétique, la *Thébaïde des grèves*, que les âmes tendres et rêveuses accueillirent avec enthousiasme. Cette Thébaïde, c'était son manoir; ce qu'il peignait, c'était la nature agreste et sauvage qui l'entourait, c'était la famille, l'amitié, la charité. Ce volume n'eut pas un succès populaire; mais il eut les suffrages de tous les esprits distingués et de toutes les âmes élevées. Les *Larmes de Madeleine*, poème qu'il publia plus tard, fut moins bien accueilli. Il avait préparé une vaste étude sur les *Harmonies sociales*, restée manuscrite ; il y cherchait la solution des principaux problèmes sociaux, qui l'occupaient plus que ses douleurs et ses intérêts personnels. Depuis sa mort, la librairie Didier a publié une jolie édition in-12 de la *Thébaïde des grèves*, avec des poésies posthumes.

**MOSQUERA**, général qui fut plusieurs fois président des Etats-Unis de Colombie. V. COLOMBIE, dans ce *Supplément*.

**Mot d'ordre** (LE), journal quotidien rédigé par Henri Rochefort et dont le 1er numéro parut à Paris le 3 février 1871. On peut le considérer comme la continuation ou plutôt la reprise du journal la *Marseillaise*, que Henri Rochefort avait cessé de publier peu de temps après son entrée dans le gouvernement de la Défense nationale. C'est toujours le même système de dénigrement contre tous ceux qui jouent un rôle officiel, et auxquels il prodigue des injures à peine déguisées sous le vernis spirituel dont il les couvre ; c'est aussi la même affectation à prononcer crûment des mots que d'autres, plus réservés, se contenteraient de faire deviner. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'expliquer le titre de son journal, il dit : « Ce mot, si euphonique et si grand : *République*, pouvant être un jour ou l'autre proscrit par la réaction, j'ai cru devoir me contenter d'en faire la base immuable de notre politique. C'est pourquoi nous avons appelé notre nouveau journal : le *Mot d'ordre*. Mais, on en pensera ce qu'on voudra, je ne me serais fait aucun scrupule de l'intituler : le *Régicide*. »

Suspendu par un décret du général Vinoy, le *Mot d'ordre* cessa de paraître le 13 mars et ne reparut que le 1er avril sous le régime de la Commune. Bien qu'en général il prît la défense de la Commune contre l'Assemblée nationale et le gouvernement de Versailles, il lui arrivait souvent de lancer des traits fort acérés contre les principaux membres et contre les actes de la Commune. On l'a accusé d'avoir indirectement suggéré l'idée de faire démolir l'hôtel de M. Thiers, par représailles du bombardement que l'armée de Versailles faisait subir à la ville de Paris. Ce qu'il y a de certain, c'est que, quand cette démolition fut commencée, il publia, le jeudi 18 mai, un article qui ne montrait pas qu'il la vît d'un trop mauvais œil. Cet article est curieux, et nous allons le reproduire :

« Je reçois une quantité de lettres assez considérable pour me sentir forcé d'en tenir compte, dans lesquelles mes correspondants me demandent de déclarer nettement si, oui ou non, j'approuve la démolition de l'hôtel Thiers et la confiscation de ses meubles.

» Je demande à répondre par un simple récit : Je possédais, moi aussi, il y a quelques mois, une propriété située alors rue du Faubourg-Montmartre, nº 10. Cette propriété, j'ose le dire, je l'avais bien gagnée, car son acquisition m'avait coûté en moins d'un an cinq ans et demi de prison et 115,000 francs d'amende.

» Libre chez moi comme tout citoyen doit l'être, je me croyais le droit incontestable d'y exprimer mes opinions politiques et d'inviter le plus grand nombre possible d'amis à venir les partager.

» Un jour, le même M. Thiers, ce Marius bonnetier qui pleure aujourd'hui sur les ruines de la place Saint-Georges, est entré chez moi, accompagné du replié en bon ordre Vi-